



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

OMS

Question écrite n° 8018

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur le bilan qui peut être dressé au niveau de l'OMS sur le coût des mesures prises en vue de prévenir la fin de la pandémie ayant été déclarée le 10 août 2010. Il souhaiterait connaître le montant des sommes d'argent qui ont été dépensées et notamment le montant des sommes dépensées en vaccination. Il souhaiterait également connaître une estimation des bénéfices pour les fabricants de vaccins.

Texte de la réponse

Conformément aux dispositions du règlement sanitaire international (RSI), l'organisation mondiale de la santé (OMS) a confié à un comité d'experts le soin d'établir un bilan de la gestion de la pandémie grippale A (H1N1) de 2009. Le rapport du comité d'examen sur le fonctionnement du règlement sanitaire international (RSI 2005) concernant la grippe pandémique A (H1N1) de 2009 a été transmis à la 64e assemblée mondiale de la santé et est disponible sur le site internet de l'OMS. Ce rapport indique que l'OMS a financé pour 400 000 US\$ des expéditions permettant l'échange d'échantillons (isolements viraux et échantillons cliniques) entre des pays disposant de faibles ressources et les centres collaborateurs de l'OMS afin de caractériser et suivre l'épidémie. L'OMS a également fourni du matériel de collecte des échantillons à ces pays. Par ailleurs, l'OMS disposait d'un fonds d'environ 57 000 000 US\$ pour couvrir les frais d'expédition et de distribution des vaccins contre la grippe pandémique, ainsi que des matériels d'injection et d'élimination des déchets, aux pays à faibles ressources. Les vaccins distribués par l'OMS provenaient des dons établis par certains Etats membres de l'OMS, dont la France, et les matériels de dons de différents organismes, tels que l'agence indépendante du gouvernement des États-Unis (USAID). A la fin de la campagne mondiale de vaccination contre la grippe pandémique, 78 millions de doses de vaccins avaient été distribuées à 77 pays. Le ministère des affaires sociales et de la santé ne dispose pas d'information sur les bénéfices pour les fabricants de vaccins.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8018

Rubrique : Organisations internationales

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 octobre 2012](#), page 5808

Réponse publiée au JO le : [14 mai 2013](#), page 5094